

**Rapport financier Exercice 2024**

**Faits significatifs en 2024**

* L’association a perçu une contribution de la Fondation Valentin Haüy pour le financement de ses actions et projets de l’année 2024 s’élevant à 2 000 k€ contre 3 000 k€ en 2023.
* L’association enregistre une diminution des encaissements de legs, de 6 012 k€ en 2023 à 5 536 k€, en raison d’un ralentissement des flux de nouveaux legs acceptés par le conseil d’administration en 2024 ;
* La baisse des taux d’intérêt pratiquées par les banques centrales à partir de la fin du premier semestre 2024 génère une remontée des prix des placements, permet de porter à 89 % le taux de reprise des provisions pour dépréciation constituées fin 2022, alors que la poursuite de la baisse des valeurs de rachat d’une nouvelle SCPI début 2024 oblige à constituer une nouvelle provision ; le résultat financier s’établit à 367 k€ en 2024 contre 882 k€, mais présente une très légère progression si on exclut les reprises sur dépréciations financières ;
* Les comptes 2024 enregistrent la vente du local d’un comité pour 173 k€ en 2024 contre 300 k€ en 2023 ;
* Les travaux de mise en conformité incendie du Siège commencés le 15 mai 2023 s’achèveront en juin 2025, dans les délais prévus et sans dépassement de l’enveloppe allouée de 6 millions d’euros ; le versement de 2 millions d’euros en janvier 2024 du dernier emprunt porte le total des emprunts auprès des banques destinés à cette opération à 5,8 millions d’euros ; plus de 2,2 millions d’euros ont été dépensés en 2024 au titre de ces travaux ;
* La mise en place, avec inauguration le 10 décembre 2024, de l’Institut Saint Louis composé de ses différentes structures : SAMSAH, PACO (Plateforme d’accueil et d’orientation) gérée par un groupement de coopération sanitaire à parité entre le CHNO des 15-20 et notre association, renforce l’offre de services au bénéfice des déficients visuels ;
* Une importante réorganisation immobilière, en cours de finalisation pour optimiser l’utilisation des surfaces nécessaires aux services du siège et à notre établissement ESRP et ses extensions hôtelières, devrait sécuriser l’avenir de cette offre de services pour les années à venir et avoir un impact positif sur l’équilibre économique de long terme de notre association ; les charges de toutes natures concernant ce projet impactent le compte de résultat à hauteur de 233 k€ en 2024.

**Compte de résultat :**

**Les produits d’exploitation s’élèvent à 38 514 k€ contre 38 942 k€ en 2023, soit une diminution de 1,1 %.**

Les ventes de biens concernent les marchandises du service du matériel spécialisé ainsi que le routage et le façonnage d’un établissement de production : elles passent de 3 518 k€ en 2023 à 3 611 k€ en 2024. La production vendue des ESAT, de l’EA, du siège passe de 3 024 K€ en 2023 à 2 919 k€ en 2024. Au total ces deux types de ventes et produits générés par l’activité propre de l’association concernent 6 530 k€ contre 6 542 K€ en 2023, soit une baisse de 0,2 %.

Parmi les produits de tiers financeurs, la facturation des journées et la dotation globale se sont élevées à 14 899 k€ contre 13 995 K€ en 2023. Les subventions d’exploitation diminuent : 651 k€ contre 684 K€ en 2023.

Les dons manuels et les mécénats s’élèvent à 3 586 K€ contre 3 451 K€ en 2023, malgré l’intensification des campagnes d’acquisition de dons dans un contexte de forte concurrence. Les contributions financières incluent celle de la Fondation Valentin Haüy, dont la contribution atteint 2 000 K€ contre 3 000 K€ en 2023, celle de l’APAM pour 237 K€ en soutien des activités de certains comités et celles des initiatives engagées récemment par l’association au titre de la philanthropie. Les legs encaissés à hauteur de 5 536 k€ contre 6 012 K€ en 2023 se réduisent de 476 k€ et cette évolution montre la fragilité de cette ressource traditionnellement importante pour notre association.

Les autres produits progressent pour passer de 3 702 k€ à 3 899 k€ en 2024. Dans cette rubrique figurent notamment l’aide aux postes versée aux ESAT, aux EA et autres établissements pour 2 556 k€ contre 2 485 K€ en 2023 et les participations des bénéficiaires de nos activités pour 727 k€ contre 645 K€ en 2023.

**Les charges d’exploitation s’établissent à 42 747 k€ contre 41 975 k€, soit +1,8 %.**

Les achats de marchandises, de matières premières et la variation de stocks sont en baisse à 2 171 k€ contre 2 249 K€ en 2023. Les autres achats et charges externes sont en hausse de 588 K€, 13 074 k€ contre 12 486 k€ en 2023, dont 269 k€ concernent la progression des prestations de recherche de fonds. Les rémunérations du personnel avec leurs charges sociales et taxes sur rémunérations s’élèvent à 23 278 k€ contre 23 252 k€ en 2023, soit une hausse de 26 K€. La provision pour risques et charges, constituée par la provision pour indemnités de fin de carrière et médaille du travail ainsi que par celle pour litiges salariaux, génère une reprise de 57 k€ après une dotation nette de 46 k€ en 2023. Les dotations aux amortissements et aux dépréciations s’élèvent à 2 552 k€ contre 2 630 K€ en 2023.

**Le résultat d’exploitation présente un déficit de 4 232 k€ contre un déficit de 3 042 K€ en 2023.**

Par entité, ce résultat d’exploitation provient d’abord de l’ensemble Siège, Comités et Centre résidentiel pour un montant négatif de – 3 607 k€ contre -2 267 K€ en 2023. Ensuite s’ajoutent les résultats des établissements en gestion libre, positif pour OW (Production) : + 32 K€, négatifs pour EA La Villette : - 266 K€, CDTD Nantes : - 83 K€, à qui sont affectés l’essentiel des dons IFI, et aussi Escolore (Production) : - 45 K€. Les établissements médico-sociaux suivis par les autorités de tarification présentent en 2024 un résultat global négatif : - 179 k€ contre -97 k€ en 2023. En 2024, la comptabilisation de frais de siège génère un transfert de ressources de 272 K€ de l’ensemble de ces 9 entités vers l’entité Siège-Comités-Centre résidentiel.

**Le résultat financier présente un excédent de 369 k€ contre un excédent de 882 k€ en 2023.**

La hausse des marchés déclenchée par la baisse des taux d’intervention des taux des banques centrales à partir de juin 2024 provoque une amélioration de la valorisation des actions et des obligations, atténuée toutefois par la poursuite de la baisse de la valeur de rachat des parts de certaines SCPI. Une reprise sur dépréciations financières de 28 k€ succède à celle de 548 K€ enregistrée en 2023. Les produits provenant des parts de SCPI s’élèvent à 227 k€ en 2024, identiques à ceux de 2023, les intérêts des placements représentent 167 K€ contre 206 k€ en 2023, les plus-values nettes sur cessions sont en forte hausse, 155 k€ contre 17 k€ en 2023. Les charges d’intérêts progressent de 117 k€ à 208 k€ avec la prise en compte de nouveaux emprunts pour 2 950 k€ à compter du début 2024 à des taux de 4 %. Hors reprise sur dépréciations, les produits financiers s’élèvent à 549 k€ en 2024 contre 451 k€ en 2023. Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement sont de 799 k€ fin 2024 contre 131 k€ fin 2023.

**Le résultat courant s’établit à – 3 863 k€ contre -2 160 K€ en 2023.**

**Le résultat exceptionnel atteint + 177 k€ contre +224 K€ en 2023.**

Les ventes de biens immobiliers programmées au budget se décalent sur l’année suivante. La vente d’un local en 2024 procure une plus-value nette de 173 K€ contre 228 k€ en 2023.

**Au total, le résultat net consolidé de l’Association s’établit à -3 798 k€ contre -2 032 K€ en 2023.**

**Bilan :**

**Le total du bilan s’établit à 67 863 k€ fin 2024 contre 69 932 k€ fin 2023, principalement sous l’effet de la hausse de la valeur des legs de 442 k€, de la réduction de la situation nette après l’incorporation du résultat net de l’exercice (- 3 797 K€), la hausse de l’endettement à moyen et long terme (+1 118 k€).**

**Actif :**

Les **valeurs immobilisées** nettes augmentent de 3 024 k€ (32 491 k€ contre 29 466 k€ en 2023). Une partie provient de la hausse de la ligne « Biens reçus par legs destinés à être cédés » pour 926 K€ regroupant les biens immobiliers détenus à la suite de legs et en cours de vente. Les immobilisations en cours progressent de 2 014 k€ et concernent principalement les travaux de mise en conformité des bâtiments du siège social rue Duroc à Paris (2 208 k€). Les investissements dans les établissements sont significatifs (775 k€, dont 276 K€ pour Escolore social, 145 k€ pour l’Impro, 128 K€ pour le CFRP, 102 K€ pour O.Witkowska social, 46 K€ pour OW Production, 33 k€ pour SAVS-SAMSAH). Un nouveau local pour le CDTD a été acquis à Nantes (319 k€) et sera financé en 2025 par la vente du local actuel devenu inapproprié, ainsi que pour le comité de l’Aube pour 240 k€ qui sera financé par la vente d’un autre local en juin 2025. Les investissements dans les comités (456 k€) concernent essentiellement des travaux de remise en état. Le Siège investit pour 435 K€, notamment pour la livraison d’un site e-commerce (192 k€), la mise en service d’un nouveau site institutionnel (100 K€ en 2024), des travaux et agencements dans le centre résidentiel (58 K€), des investissements informatiques (27 K€), la fin du projet pour les enceintes connectées (24 K€).

**Les stocks et les créances** s’établissent, en ajoutant les charges constatées d’avance, à 7 760 k€ contre 8 995 k€ fin 2023. La ligne : « Créances reçues par legs » correspondant aux espèces, actifs bancaires, assurances-vie à recevoir s’élève à 2 115 k€ contre 2 599 k€ fin 2023. Les stocks concernent pour 82 % le Siège (585 K€ sur 715 K€, l’essentiel attribué au service du matériel spécialisé). Les créances clients diminuent de 941 k€ et se situent à 3 665 k€ (en valeur nette), se répartissant entre le CFRP pour 884 k€, qui réduit ses créances clients de 1 245 k€ en 2024 et gonfle sa trésorerie de 854 k€ fin 2024, l’ImPro pour 916 k€, O.Witkowska (Foyers et Production) pour 794 k€, Escolore (Foyer et Production) pour 749 K€.

La **trésorerie,** constituée par la somme des disponibilités et des valeurs mobilières de placement, atteint 27 612 k€ contre 31 470 k€ fin 2023, soit – 3 858 K€. Le montant des FCP du siège diminue de 3 880 K€, par suite de la vente de parts de FCP pour 4 051 k€ (valeur comptable) en 2023 compensée par une reprise de dépréciation de 171 k€, la valeur des SCPI diminue de 143 k€, soit le montant de la dépréciation complémentaire effectuée, les replacements à court terme, comprenant les gains obtenus sur les placements antérieurs augmentent de 165 k€. Une partie de la trésorerie des établissements est gérée par le siège (1 550 k€ fin 2024). Des encaissements effectués plus rapidement en 2024 augmentent la trésorerie de certains établissements, avec pour corollaire la diminution de leur en-cours de créances clients au 31 décembre 2024.

Les disponibilités s’établissent à 8 511 k€ fin 2024 contre 8 202 k€ fin 2023, localisées dans l’entité Siège (4 080 k€, dont 1 622 k€ au siège, 1 858 k€ dans les comités, 600 k€ gérés au siège pour un établissement), à Escolore (1 368 k€), au CFRP (1 343 k€), à O.Witkowska (1 297 k€), à l’Impro (290 k€), à l’EA La Villette-CDTD (128 k€), SAVS-DV (4 K€). Les valeurs mobilières de placement baissent : 19 102 k€ contre 23 268 k€ fin 2023, soit une diminution de 4 166 k€. Les parts de SCPI représentent 4 426 K€, les parts de FCP 8 143 K€, les titres à court terme 2 799 k€, la sicav monétaire 2 584 k€, les dépôts à terme 1 150 K€. La plus-value latente ressort à 799 k€ contre 131 k€ fin 2023.

**Passif :**

Les fonds propres s’élèvent à 38 468 k€ contre 42 205 k€ fin 2023.

La note IV de l’annexe aux comptes explique l’origine de ces variations. En premier lieu, l’affectation du résultat 2023 s’effectue selon les résolutions votées par l’assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2024. Le report à nouveau de la gestion libre (siège et ateliers spécialisés) diminue du résultat négatif de l’exercice 2023 de 1 904 k€, s’accroît de la reprise de 1 203 k€ de la réserve immobilière et diminue de l’affectation aux réserves de prévoyance de 432 k€ et de capitalisation de 33 k€, soit un solde net négatif de 1 166 k€ qui s’ajoute au report à nouveau négatif de 2 393 k€ fin 2023 pour donner un report à nouveau négatif de 3 559 k€ fin 2024. Le report à nouveau de la gestion encadrée (établissements médico-sociaux) diminue du résultat négatif de l’exercice 2023 de 128 k€ et de l’affectation aux réserves de compensation de 95 k€, soit un solde négatif de 224 k€. En deuxième lieu, les tutelles affectent en réserve d’investissement 24 k€ et de compensation 22 k€ et prélèvent 13 k€ sur la réserve de compensation. Ces mouvements accroissent de 191 k€ le report négatif de 691 k€ fin 2023 pour donner un report à nouveau négatif de 949 k€ fin 2024.

Le déficit de l’exercice 2024, réparti entre l’activité encadrée (-179 k€) et la gestion libre (- 3 618 K€), vient réduire les fonds propres de 3 798 k€ au 31 décembre 2024.

Les fonds reportés liés aux legs et donations représentent la valeur nette des legs en stock (7 078 k€ contre 6 636 K€ fin 2023).

Les fonds dédiés inscrits s’établissent à 2 727 k€ contre 2 593 k€ fin 2023.

Les Provisions pour Risques et Charges s’élèvent à 3 321 k€ contre 3 378 k€ fin 2023. Elles concernent pour l’essentiel la provision pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail (3 063 k€ contre 3 228 k€ fin 2023) qui diminue de 165 k€, principalement sous l’effet de la hausse des taux d’intérêt utilisés pour les calculs.

Les emprunts à moyen et long terme auprès des établissements de crédit se situent à 8 887 k€ contre 7 768 K€ fin 2023, en raison du décaissement en début d’année 2024 d’un nouvel emprunt de 2 000 k€ diminué du remboursement de 881 k€ en capital en 2024. La somme à rembourser en 2025 incluse dans ce total s’élève à 956 k€.

Les autres postes du passif sont les dettes fournisseurs et autres dettes (3 871 k€ contre 3 810 k€ fin 2023) et les dettes fiscales et sociales (3 279 k€ contre 3 297 k€ fin 2023).

**Compte de résultat par origine et destination (CROD) et compte d’emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)**

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) est une autre façon de présenter le compte de résultat, en faisant apparaitre les produits par origine (liés à la générosité publique, non liés à la générosité publique, subventions et autres concours publics…) et les charges par destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement …) auxquels sont ajoutées les contributions volontaires en nature, elles-mêmes ventilées en bénévolat, prestations en nature et dons en nature, et leurs contreparties en charges ventilées par destination. Le Compte d’Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) ne contient que les ressources issues de la générosité du public et leur emploi. Environ 28 % des dépenses du compte de résultat entrent dans le champ de la générosité publique en 2024. La valeur des contributions en nature (bénévolat, mécénat, commodat), soit 13 529 k€, dépasse la valeur monétaire des emplois financés par la générosité publique, soit 12 295 k€ en 2024.

**Emplois de l’année retracés dans le CROD et le CER**

Le total des charges comptables du CROD s’élève à 43 268 k€ contre 42 561 k€ en 2023. Parmi celles-ci, les charges financées par la générosité du public représentent 12 295 k€ (28,4 % du total) contre 11 656 K€ (27,4 % du total) en 2023. Certaines actions sociales sont peu financées par la générosité publique, comme celles des établissements médico-sociaux représentant 13 114 k€, celles relatives aux ateliers autonomes 5 007 k€ soutenues par des dons IFI (177 k€), celles du centre résidentiel (résidence-services) financées principalement par ses utilisateurs 1 853 k€.

L’ensemble des dépenses consacrées aux **missions sociales** s’élève à 31 539 k€, montant quasiment identique à celui de 2023 (31 584 k€), ainsi réparti :

* 27 995 k€ en missions d’action sociale en France et 59 k€ en missions sociales à l’étranger, contre respectivement 27 960 k€ et 89 k€ en 2023 ;
* 3 485 K€ en missions d’action culturelle contre 3 535 K€ en 2023.

Une partie de ces missions sociales est imputable aux établissements sociaux et médico-sociaux (13 114 k€) et aux ateliers autonomes (5 007 k€), qui représentent 57 % des dépenses.

L’autre partie, correspondant à 43 % des dépenses de missions sociales, soit 13 418 k€, représente et regroupe pour l’essentiel les activités directement animées par le siège, rendues souvent gratuitement et financées parfois par une participation demandée aux bénéficiaires, qu’il s’agisse des comités Valentin Haüy, de la médiathèque, du service du matériel spécialisé, de l’imprimerie, du livre audio, de la résidence-services, du service social. Sont incluses les actions de sensibilisation du grand public à la déficience visuelle pour la faire connaitre et aider les déficients visuels par l’utilisation de nos services.

Les **frais de recherche de fonds** sont en hausse (3 382 k€ contre 3 059 k€ en 2023), notre association cherchant à diversifier ses ressources et à moins dépendre des legs fortement aléatoires.

Les **frais de fonctionnement** comprennent les frais d’administration générale pour 7 367 k€ contre 6 918 K€ en 2023.

Les charges liées à la gestion patrimoniale s’élèvent à 142 k€ contre 144 k€ en 2023.

A ces charges enregistrées en comptabilité s’ajoutent les contributions volontaires en nature pour 13 529 k€ contre 13 248 k€ en 2023, comparables aux 13 292 k

0.€ de 2019, en vigueur avant le confinement Covid. L’association retrouve l’activité de ses bénévoles de naguère. Les appels à la générosité concernent 3 668 bénévoles, leur nombre progresse de 15,9 % en 2024 tandis que leur nombre d’heures progresse de 9,1 %, notamment au siège, la part utilisée par les comités restant prépondérante (78 % du temps total).

**Ressources de l’année retracées dans le CROD et le CER**

Le total des produits comptables du CROD s’élèvent à 39 470 k€ contre 40 528 k€ en 2023. Les produits provenant de la générosité du public représentent 9 339 k€ contre 9 540 K€ en 2023, soit -2,1 % diminution imputable à la baisse des legs.

Les changements les plus notables par rapport à l’exercice précédent concernent :

* les legs : 5 536 k€ contre 6 012 k€ en 2023, soit une baisse de 476 K€ ;
* les dons : 3 567 k€ contre 3 427 K€ en 2023 ;
* les produits non liés à la générosité du public : 11 221 k€ contre 13 109 K€ en 2023, en baisse de 1 888 k€ ; des produits de la gestion patrimoniale en baisse de 794 k€ (783 k€ contre 1 577 k€), les reprises de provision pour dépréciation représentant 548 k€ en 2023 contre 28 k€ en 2024, des ventes d’immeubles moins importantes en 2024 (173 k€ en 2024 contre 300 k€ en 2023), des contributions financières en diminution dont la contribution de la Fondation Valentin Haüy en baisse de 3 000 K€ à 2 000 k€, des ventes en augmentation de 92 k€, des participations aux activités en baisse de 82 k€ ;
* les subventions et autres concours publics : 18 239 k€ contre 17 287 k€ en 2023 ; hausse des recettes des établissements obtenues par les prix de journée fixées par les autorités de tarification, hausse de l’aide aux postes pour l’emploi de personnel présentant un handicap perçue par les ESAT et l’entreprise adaptée.

**Equilibre du CROD et du CER**

Le total des produits du CROD est inférieur à ses charges de 3 798 k€. Le CER des ressources collectées auprès du public présente un déficit de 2 916 k€ en 2024. Ce déficit réduit le montant des ressources reportées en début d’exercice qui était de 10 416 k€. En fin d’exercice 2024, les ressources reportées atteignent 7 500 k€. A leur apogée, fin 2021, les ressources reportées s’élevaient à 13 910 k€.

**Commentaires et conclusion**

L’exercice 2024 est marqué par la mise en place du partenariat au long cours avec l’hôpital des 15-20, la réalisation de la mise aux normes de sécurité incendie de notre immeuble de la rue Duroc qui nous permettra la levée des restrictions à son utilisation en vigueur depuis 2017, la livraison des nouveaux sites internet. Les réflexions sur la réorganisation de nos implantations immobilières mobilisent fortement les équipes en 2024. Les discussions avec les autorités de tarification se poursuivent pour aboutir à de nouvelles modalités de financement de nos établissements médico-sociaux. Le projet AVH-Autonomies 2028 pour maitriser ses coûts et améliorer l’utilisation de ses moyens sera présenté en juin 2025 aux instances de gouvernement de l’association.